

ABONNEMENT.

Saumur :  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 8  
 Poste :  
 Un an . . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste,  
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne : . . . 26 c.  
 Réclames, — . . . . . 30  
 Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES  
 Du droit de refuser la publication  
 des insertions reçues et même payées,  
 sans restitution dans ce dernier cas;  
 Et du droit de modifier la rédaction  
 des annonces.

Les articles communiqués  
 doivent être remis au bureau  
 du journal la veille de la repro-  
 duction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne  
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
 A L'AGENCE HAVAS  
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
 bras-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

3 Novembre 1883.

Chronique générale.

M. FERRY EN DÉFAUT.

Tous les journaux ne s'occupent que de la manœuvre de M. Jules Ferry pour rallier la majorité à l'aide d'une dépêche de circonstance adressée à lui, Ferry, par M. Tricou, et dont voici le texte :

« Shang-Haï, le 29 octobre 1883.  
 Ly-Hung-Tchang est venu me trouver à LA DERNIÈRE HEURE pour me prier instamment de rester.  
 Je lui ai répondu que l'état de ma santé m'obligeait de quitter la Chine.  
 Je pars ce soir sur le Volta. Le vice-roi est très-inquiet. Il désavoue hautement le marquis de Tseng.  
 TRICOU. »

Or, quarante-huit heures après, sans autre répit, la légation de Chine faisait publier dans les journaux la note suivante :

LÉGATION DE CHINE.  
 « Nous sommes autorisés à démentir de la manière la plus formelle la nouvelle selon laquelle le marquis Tseng aurait été désavoué, soit par son gouvernement, soit par Ly-Hung-Tchang, vice-roi de Péhéli.  
 D'ailleurs, le marquis Tseng n'étant nullement sous les ordres de Ly-Hung-Tchang, il ne peut être désavoué par lui. »

Le coup de la dépêche ayant produit son effet, les journaux officieux sont chargés d'expliquer comment cette dépêche est un faux.

On voit qu'il n'est pas agréable tous les jours d'être l'officieux de M. Ferry.

Voici la note piteuse qu'édite le Temps :  
 « On a lu plus haut la note que la légation de Chine a publiée pour répondre à la dépêche de M. Tricou, dont M. Jules Ferry a fait usage dans la séance d'avant-hier.  
 Cette note appelle quelques observations :

« d'abord M. Jules Ferry n'a jamais dit que le gouvernement chinois eût désavoué le marquis Tseng ; quant au démenti qui porte sur le désaveu infligé par Ly-Hung-Tsang, il ne s'agit évidemment pas d'un désaveu officiel ayant un caractère et des conséquences diplomatiques, mais de l'opinion portée par l'un des plus hauts fonctionnaires de l'empire chinois sur l'attitude du marquis Tseng. »

Le Paris le prend sur le ton badin :

« Il est évident que M. Tricou a employé un mot impropre et que Ly-Hung-Tchang ne peut désavouer le marquis de Tseng, n'étant pas son supérieur hiérarchique. C'est « DÉSAVOUER » que M. Tricou a voulu dire.

« Aussi ne serions-nous pas surpris de voir paraître, un de ces jours, dans la même feuille chinoise de Paris ou dans quelque autre, une autre note affirmant que, loin de désapprouver le marquis de Tseng, Ly-Hung-Tchang l'approuve, au contraire, hautement. »

Maintenant que la dépêche de M. Tricou est expliquée et perd ainsi tout caractère diplomatique, plusieurs députés qui ont voté, en raison même du caractère officiel de cette dépêche, veulent demander l'annulation du vote par suite de tromperie sur les documents lus par le président du conseil à la tribune ! On prétend que plusieurs députés y sont disposés et que cette question va fournir à propos du procès-verbal de la prochaine séance l'occasion d'une nouvelle interpellation qui aura incontestablement un résultat identique à celui de sa devancière.

Dans les couloirs, les fracasses ajoutent que ce mensonge impudent de M. Jules Ferry est une inqualifiable manœuvre, d'autant plus grave et tombe d'autant plus légitimement sous le coup de la justice parlementaire qu'elle rend désormais toutes négociations impossibles avec la Chine dont le représentant a été publiquement montré comme désavoué par son gouvernement.

On nous rapporte un incident absolument inédit qui s'est passé, il y a quelques jours, entre M. Challemel-Lacour et un ancien ministre plénipotentiaire français en Chine.

Ce diplomate avait reçu directement de Pékin des renseignements d'un grand intérêt sur les dispositions secrètes du gouvernement chinois au sujet de notre expédition au Tonkin, et crut devoir, dans un intérêt patriotique, les communiquer au ministre des affaires étrangères.

M. Challemel-Lacour, au lieu de profiter des renseignements qui lui étaient soumis, et d'en tirer le meilleur parti possible, s'exalta à la pensée que nos agents diplomatiques lui laissaient ignorer des choses aussi graves, et se répandit en paroles fort peu gracieuses pour l'ex-ministre plénipotentiaire qui, n'étant plus dans la diplomatie, pouvait disposer de pareils renseignements qui n'appartenaient qu'au gouvernement.

Le ministre de l'intérieur paraît n'être pas content de ses sous-préfets qui ne sont pas tous, en effet, de premier choix.

Il vient d'envoyer une circulaire aux préfets pour leur recommander la surveillance sur ces fonctionnaires dont le travail et l'aptitude laissent beaucoup à désirer.

Le National nous apprend que de nombreuses dépêches continuent à être échangées entre le quai d'Orsay et le cabinet de Madrid au sujet des incidents du 29 septembre dernier.

La commission municipale à laquelle ont été renvoyés les divers projets désignés sous titre de « proposition Joffrin » a décidé de ne pas différer plus longtemps la discussion de la motion relative au rétablissement de la garde nationale.

En conséquence, l'affaire a été inscrite à l'ordre du jour de la séance du conseil municipal.

LA MESSE DU SAINT-ESPRIT.

Les feuilles libres-penseuses annoncent avec une satisfaction qu'elles ne cherchent pas à dissimuler que la cour d'Angers a décidé de ne plus assister à la messe du Saint-Esprit. Des décisions semblables auraient été prises par un certain nombre de tribunaux du ressort de la cour, tels que ceux de Segré, Baugé, Le Mans, etc.

Nous n'attendions rien moins de la nouvelle magistrature de M. Martin-Feuillée. Les domestiques que le garde des sceaux a placés à la tête de nos tribunaux savent qu'ils se feront bien voir du pouvoir en affectant des sentiments hostiles à la religion.

Dans une récente circulaire, M. Martin-Feuillée a informé les procureurs-généraux que dorénavant la messe du Saint-Esprit serait facultative. Il n'a pas osé formuler une interdiction absolue.

Mais les cours et tribunaux qui demeureront fidèles aux anciens usages n'ignorent point qu'une invocation aux lumières de l'Esprit-Saint serait considérée comme factieuse par les pauvres d'esprit qui nous gouvernent.

Aussi on s'est demandé au Palais si les portes de la Sainte-Chapelle s'ouvriraient cette année le samedi 3 novembre, jour de la rentrée. Renseignements pris, la messe sera célébrée. Y viendra qui voudra. Il sera curieux de voir si les magistrats de nouvelle fabrication se compromettront parmi les suspects qui se rendront à l'office.

La solennité perdra, en tout cas, beaucoup de son éclat d'autrefois.

On sait que le général Campenon est venu docilement à la rescousse de M. Martin-Feuillée dans la campagne que celui-ci a entreprise contre la messe du Saint-Esprit des tribunaux. Il a « décidé, d'accord avec son collègue de la justice, qu'aucune escorte militaire ne serait fournie aux compagnies judiciaires pour la messe précitée ».

Il paraît à peu près certain que l'homme que le hasard des révolutions a placé à la tête de la magistrature française, M. Cazot, premier président de la cour de cassation,

21 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LA BAGUE D'OPALE

PAR ÉDOUARD DIDIER

VII

LA NUÉE-ROUGE.

Après le départ des jeunes gens, il s'opéra un singulier revirement dans les idées du faible Mac Dowel. Grâce à la pression que sa femme exerçait sur lui, toutes les sympathies du vieillard pour le Nord s'éteignirent subitement, ou du moins il n'osa plus les manifester. Mistress Mac Dowel lui expliquait qu'il ne s'agissait en aucune façon de l'esclavage, question peu intéressante en elle-même. Le vrai terrain du débat était l'énormité des tarifs que les hommes du Nord faisaient payer aux États du Sud.

« Toutes vos plantations, disait mistress Mac Dowel à son mari, sont ruinées si vous n'opposez pas une digue à cet envahissement. Et puisque nos représentations répétées ont été inutiles, puisque nous avons échoué dans les élections présidentielles, il ne restait aux États du Sud qu'un moyen

d'échapper à une ruine aussi sûre qu'elle était prochaine : c'était d'abord de proposer une sécession amiable, et quand cette demande a été repoussée hautainement par les États du Nord, en appeler aux armes.

Après un instant de réflexion, Mac Dowel répondit :

« Vous êtes assurément, Sarah, une femme d'un grand sens et vous avez peut-être raison. Je sais bien que c'est là le langage que tiennent tous nos amis de Richmond ; mais moi je ne vais pas si loin. Vous le savez, Sarah, je ne suis pas politicien et je ne puis répondre que de ce que je sais. Quant à l'influence des tarifs sur la question des cotons, je la connais mieux que le nouveau président des États confédérés, Jefferson Davis. Eh bien ! entre nous, je vous le dis tout bas, en ce qui me concerne, tout en payant les tarifs, j'ai réalisé, l'an dernier, sur la vente de mes cotons, un bénéfice qui peut se chiffrer par plus de cinquante mille dollars.

« Vous n'y entendez rien ! dit dédaigneusement mistress Mac Dowel.

« En politique, d'accord ! mais sur la question des cotons, je suis ferré à glace !

« Vous ne voyez que le côté mercantile reprit l'altière Sarah en haussant les épaules.

« Dame ! répondit avec autant de bon sens que d'humilité le pauvre Mac Dowel, je suis planteur

et j'essais de vous éclairer sur un terrain qui est le mien.

« Vous ne serez jamais, croyez-moi, un homme politique.

« Quant à cela, Sarah, je l'espère bien. Je suis, je vous le répète, un fabricant de coton. Eh bien ! si vous me fermez tous les marchés du continent, si vous me barrez la mer avec les flottes que le Nord m'opposera, comment voulez-vous que j'écoule mes marchandises ?

« C'est une question de dignité nationale.

« Pour vos politiciens, soit ! pour moi, planteur, il s'agit de vendre ma récolte.

« Dites que vous épousez la cause du Nord.

« Je ne dis pas cela, ma bonne Sarah, non, Dieu me garde de le dire, quoique j'aie de nombreux amis dans le Nord, surtout à New-York et à Boston. Oui, continuait le pauvre homme en poussant un soupir, dans les deux camps je compte des êtres qui me sont également chers, et c'est ce qui rend cette lutte particulièrement douloureuse pour moi et en fait la plus cruelle des guerres civiles.

« Heureusement, mon âge me permet de refuser de prendre parti pour les uns et pour les autres.

« Qui vous parle de porter les armes en personne ?

« Je croyais que vous auriez voulu...

« Non, non, je n'ai jamais pensé à rien de pareil. J'espère seulement que vous ne me refuse-

rez pas d'accompagner mon frère à l'armée qui est en formation sous les ordres du général Beauregard.

Tel était le plan que poursuivait mistress Mac Dowel. Dans un but que nous connaissons bientôt, elle voulait forcer son mari à rejoindre avec son frère Harry le quartier-général de Beauregard.

M. Mac Dowel résista d'abord. Abandonnant la cause du Nord, pour laquelle nous savons qu'il avait de secrètes sympathies, il faisait timidement observer à sa femme que sa présence dans le camp sécessionniste ne pouvait être d'aucune utilité à la cause du Sud, et que sa place à lui, vieillard valétudinaire, était près de sa fille, pour laquelle sa tendresse était toujours la même, malgré le nuage qui s'était élevé naguère entre eux.

Mistress Mac Dowel répliqua en disant qu'elle suffirait amplement à protéger miss Nancy ; elle ajoutait, en flattant les faiblesses bien connues du vieillard :

« Votre place est ou à l'armée ou près du président Davis ; n'êtes-vous pas, en effet, l'un des premiers désignés par votre situation de grand propriétaire pour former la tête de la future aristocratie du Sud ?

« Croyez-vous donc, ma chère Sarah, dit vivement Mac Dowel, que le président Davis ait réellement la volonté de créer une aristocratie dans ce pays ?

ne paraîtra point à la messe du Saint-Esprit. Ce magistrat extraordinaire a disparu depuis le commencement des vacances et n'a pas encore annoncé son retour.

Il est à présumer que M. Cazot ne rentrera à Paris qu'après la cérémonie. Jusque-là, le Midi le garde, et malheureusement il nous le rendra. (L'Action.)

## ÉTRANGER

**ANGLETERRE.** — Lundi a eu lieu à Londres une double explosion dans un chemin de fer souterrain, dont une au moment du passage d'un train: on assure qu'il y a 38 blessés. On croit que l'explosion est due à la dynamite; cet attentat des féniens a causé un grand effroi à Londres.

Une autre dépêche annonce plusieurs autres explosions, toujours dans le souterrain du chemin de fer. Une d'elles est due à la rupture d'un tuyau de gaz. On croit qu'elle n'est pas accidentelle. Une autre a été causée par des matières explosibles jetées sur la voie. Il n'y a aucun blessé.

— On mande de Londres, 31 octobre:

« Lord Lyons a dû mettre à profit les vingt-quatre heures de retard apportées à la discussion sur la question du Tonkin en proposant la médiation soit du Brésil soit des Etats-Unis à M. Jules Ferry. Le gouvernement anglais est persuadé que si en ce moment la médiation était proposée aux Chambres françaises, elles l'accepteraient comme le meilleur moyen de se tirer honorablement d'affaires. »

— On télégraphie de Londres, 2 novembre:

« La police est sur les traces d'une vaste conspiration internationale à laquelle seraient dues toutes les explosions survenues presque à la fois sur différents points en Europe.

» Cette terrible organisation n'a pas son siège à Londres et c'est dans les ports de mer que la police en cherche activement les traces.

» Non-seulement la police a reçu d'O'Donovan-Rossa la confirmation que les deux explosions d'hier sont l'œuvre du féniisme, mais elle a été prévenue que ce ne sont que des expériences, les féniens se réservant d'agir plus en grand lorsque le Parlement sera réuni.

» Le chemin de fer souterrain de Londres est très-recherché par les membres du Parlement, surtout le soir et la nuit; il y a un train spécial à 4 heures du matin pour ramener un très-grand nombre de députés dans les différents districts qu'ils habitent.

» On conçoit la terreur que ce dernier attentat inspire.

» La Compagnie avise aux moyens d'éclairer tous les tunnels à la lumière électrique. »

**ESPAGNE.** — Au 1<sup>er</sup> janvier prochain, l'Espagne accrédiitera ses ministres auprès des grandes puissances non plus comme simples

ministres, mais comme ambassadeurs. C'est le premier pas vers l'admission de l'Espagne au rang de grande puissance.

**PORTUGAL.** — Une dépêche de Lisbonne annonce que non-seulement le roi ne songe pas à abdiquer, mais encore il va visiter toutes les provinces de son royaume. Il visitera les grandes usines et les principaux établissements de commerce.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 2 novembre.

On est un peu plus ferme que mercredi, mais dans de faibles proportions. On pouvait compter sur un effet salutaire du succès remporté par le ministère; il n'y a donc pas trop à prendre au sérieux la reprise d'aujourd'hui.

La baisse ne nous semble que retardée, mais nullement arrêtée: le 3 0/0 cote 77.95 et 78, l'amortissable 79.60 et 79.70, le 4 1/2 0/0 1883 107.15, coupon détaché, ce qui revient à 108.275.

Les établissements de crédit sont moins faibles, la spéculation semble leur laisser quelque répit.

La Banque de France est à 5,380. La Banque de Paris et des Pays-Bas s'avance de 835 à 845. La Banque d'Escompte demeure à 508.75. Le Comptoir d'Escompte reprend de 945 à 950. Le Crédit Foncier est demandé entre 1,230 et 1,235. Les Obligations Foncières Nouvelles et Communales 1880 sont toujours très-recherchées aux mêmes cours que précédemment.

Le Suez est à 2,320 et 2,315 avec deux recettes de 130,000 fr. Le Panama demeure à 497.50.

Les fonds étrangers sont sans changements: l'Italien 5 0/0 à 91.10, l'Égypte Unifiée à 351.87, l'Extérieure espagnole à 57 3/8.

La Banque Ottomane, sur laquelle circulent des bruits alarmistes qui paraissent fondés, est faible à 686.75. Le Turc 5 0/0 cote 9.87.

Pas de changements sur les Chemins français: 1,365 le Lyon, 1,142.50 le Midi, 1,290 l'Orléans, 1,822.50 le Nord.

## Chronique militaire.

### LE PROJET PIEYRE.

Voici le projet de résolution présenté par M. Piéyre, député, dans la séance du 25 octobre 1883, ayant pour but d'assurer la stabilité des ministres de la Guerre et de la Marine:

#### EXPOSÉ DES MOTIFS

Messieurs,

Les crises ministérielles si souvent répétées qui agitent malheureusement notre pays, présentent les inconvénients les plus graves, en ce qui concerne la bonne organisation de nos forces militaires. Lorsqu'un ministère est renversé par un vote de la Chambre, les ministres de la guerre et de la marine se croient obligés à suivre dans leur retraite leurs collaborateurs. De là une désorganisation regrettable, des changements nuisibles dans le personnel et le matériel de l'armée ou de la marine, qui produisent le plus mauvais effet dans le pays et parmi nos soldats.

L'intérêt supérieur de la patrie nous commande de mettre un terme aux fâcheuses conséquences que peuvent ainsi entraîner les crises ministérielles dans l'œuvre de la défense nationale et des réformes militaires de

jouer son rôle. Il nous semble donc inutile de crayonner ici son portrait. Disons seulement que, comme sa maîtresse, elle est d'origine indienne; mais pendant que quatre générations ont transfusé le sang des races blanches dans les veines de la belle Sarah Mac Dowel, Harriett, elle, est une Indienne pur sang. Elle appartient à la tribu des Chayennes où elle a encore son père et son frère, et quoiqu'elle ait fui depuis de longues années sa nomade patrie, elle est restée Peau-Rouge au moral comme au physique.

Nous avons déjà laissé entendre que, tout en remplissant ses humbles fonctions de femme de chambre, peu à peu Harriett a su devenir l'amie, la confidente tout au moins et quelquefois le conseil de son altière maîtresse. Cette fille, qui a conservé tous les instincts de sa race, en est arrivée là à force de patience et d'adresse. Non-seulement mistress Mac Dowel, si hautaine, si cassante, si dure pour ses inférieurs et même ses égaux, permet à Harriett de la conseiller, mais encore il lui arrive souvent, quand elle sort seule, de se laisser gourmander par sa servante.

(A suivre.)

ÉDOUARD DIDIER.

toutes sortes. Il serait temps, je crois, de décider que lorsque, à l'avenir, à la suite d'un incident purement politique, les ministres se verraient dans la nécessité de donner leur démission, les ministres de la marine et de la guerre ne pourront être considérés comme démissionnaires.

Les puissances étrangères changent le moins possible leurs ministres de la guerre et ont compris depuis longtemps qu'il n'y avait pas de progrès militaire possible avec des changements répétés. C'est ainsi que la Prusse a conservé, pendant près de 46 ans, M. de Roon, comme ministre de la guerre.

Sous Louis XIV, Le Tellier restait ministre de la guerre pendant 48 ans et 10 mois; le marquis de Louvois était aussi ministre de la guerre pendant 29 ans, et la France était victorieuse! C'était la grande époque des Turenne, des Luxembourg, des Villars, des Catinat et des Vauban.

A partir de 1789, l'instabilité apparaît dans tout son éclat.

La Tour du Pin-Gouvernet reste ministre 4 an et 5 mois; du Portal 1 an et 4 jour; de Narbonne 3 mois; de Grave 2 mois; Servan 5 mois et 3 jours; Dumouriez 4 jours; Lafard 4 mois et 7 jours; d'Abancourt 49 jours; Servan 4 mois et 27 jours; Pache 3 mois et 17 jours; Beurnonville 2 mois; Bouchotte 4 an; Pille 2 ans et 6 mois; Dubayet 3 mois; Petit 4 an et 4 mois; Scherer 4 an et 6 mois; Millet de Mureau 4 mois et 9 jours; Bernadotte 2 mois et 10 jours; Dubois-Crancé 4 mois et 16 jours; Berthier 4 mois et 22 jours; Carnot 4 mois et 11 jours. Vingt et un ministres en quinze ans!

Sous l'Empire, les choses changent. Berthier reste ministre 6 ans; Clarke 6 ans. Sous la Restauration et le gouvernement de juillet, les ministres de la guerre changent peu.

Sous la deuxième République de 1848, l'instabilité recommence. Subervie reste ministre de la guerre 2 mois et 4 jours; Cavaignac 4 mois et 16 jours; de Lamoricière 5 mois et 28 jours; Rulhière 3 mois et 10 jours; Regnault de Saint-Jean d'Angély 13 jours; Randon 9 mois.

Sous le second Empire, le maréchal Vaillant reste ministre 5 ans; le maréchal Randon 6 ans; le maréchal Niel 2 ans.

A partir du 4 septembre 1870 ont passé au ministère de la guerre: Le Flô 9 mois; de Cisse 2 ans moins 22 jours; du Barrai 4 an; de Cisse pour la seconde fois 2 ans et 3 mois; Berthaut 4 an et 2 mois; de Rochebouet 20 jours; Borel 4 an et 1 mois; Gresley quelques mois; Farre 4 an et 9 mois; Campenon 2 mois; Billot 4 an; Thibaudin 8 mois 5 jours, ce qui fait treize ministres en treize ans. Et pendant ce temps, en Allemagne, c'est toujours le même ministre qui est à la tête de l'armée. Aussi chez nous le désordre remplace l'organisation et les ministres qui passent se bornent à défaire ce qu'ont fait leurs prédécesseurs, à supprimer puis à rendre les tambours, à changer les uniformes, dans l'impossibilité qu'ils sont de pouvoir entreprendre, à cause même de leur court passage au ministère, quelque chose de vraiment profitable pour l'armée et la nation.

En raison de tous ces faits, je viens proposer à la Chambre le vote du projet de résolution suivant:

#### PROJET DE RÉSOLUTION.

« Article unique. — A moins d'une volonté nettement et exceptionnellement exprimée par la Chambre et déterminée par les circonstances, tout vote entraînant une crise ministérielle n'atteindra pas les ministres de la guerre et de la marine. »

## CHRONIQUE LOCALE

### ET DE L'OUEST.

Il y a huit jours déjà que la Ville de Saumur a ouvert une souscription publique pour un emprunt de 434,000 fr., et l'administration n'en a pas encore fait connaître le résultat.

Nul doute cependant que les contribuables, pleins de confiance dans la sagesse et l'expérience de nos édiles, n'aient dès le premier jour couvert, peut-être deux ou trois fois, la somme demandée.

Si, contre l'attente de notre administration, les 434,000 fr. n'avaient pas été obtenus

le 27 octobre, ce serait un échec bien grand pour M. le Maire.

Nous attendons une note officielle qui démentent les bruits malveillants qui courent que l'emprunt demandé n'a été comblé qu'hier soir, et encore pas sans peine.

#### LA MESSE DU SAINT-ESPRIT.

La rentrée des tribunaux a eu lieu ce matin à Saumur.

Cette cérémonie n'a pas été précédée, suivant l'usage ancien, de la messe du Saint-Esprit.

Nous apprenons qu'à Angers, le Conseil de l'ordre des avocats de la Cour d'appel, pour se conformer à la tradition, a demandé la célébration, avant la reprise des travaux judiciaires, d'une messe du Saint-Esprit à laquelle tous les membres du barreau ont été invités à assister.

Cette messe a été dite, suivant l'usage, en l'église Notre-Dame, aujourd'hui samedi 3 novembre, à onze heures et quart du matin.

A Rennes, la rentrée de la Cour d'appel et des tribunaux a été précédée de la messe du Saint-Esprit, célébrée à onze heures, à l'église Saint-Germain.

A Lyon, M. Rieussec, président de la Cour d'appel, a libellé les lettres d'invitation à la messe du Saint-Esprit.

Hier et avant-hier, à Saumur comme dans toute la France, notre population s'est portée en foule dans le cimetière. Jamais on n'avait vu un pareil empressement et pareille piété.

Un tel spectacle fortifie le cœur et rend l'espérance. Répétons-le encore une fois: Non, le catholicisme n'est pas mort, et les traditions chrétiennes ne sont pas près de disparaître dans notre ville et dans la France entière.

Ainsi que nous l'avons dit hier, l'appel de la classe de 1882 est fixé au 5 décembre. C'est le ministre de la guerre qui l'a décidé.

#### VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Après l'interpellation sur le Tonkin, M. Gâtineau a proposé l'ordre du jour pur et simple, repoussé par le gouvernement et rejeté ensuite par la Chambre.

Ont voté pour: MM. de Civrac, de Maillé, de Soland, de Terves.

Ont voté contre: MM. Benoist, Bury, Maillé (Alexis).

M. Paul Bert a ensuite proposé un ordre du jour de confiance dans le ministère Ferry.

Ont voté pour: MM. Benoist, Bury, Maillé (Alexis).

Ont voté contre: MM. de Civrac, de Maillé, de Soland, de Terves.

Les électeurs ne devront pas oublier le vote de MM. Benoist, Bury et Maillé approuvant le système des expéditions aventureuses, qui nous exposent aux plus graves complications politiques, financières et militaires.

#### UNE PÉTITION.

M. de Soland, député de la 2<sup>e</sup> circonscription d'Angers, a déposé, sur le bureau de la Chambre, une pétition d'officiers retraités et de veuves d'officiers demeurant à Angers.

Il est fort probable que M. de Soland ne sera pas plus heureux à la Chambre que ne l'a été la droite du Sénat dans la séance de samedi.

A une demande faite en faveur des anciens militaires, M. Tirard a répondu que sa caisse était vide. Or, la veille, le Sénat avait voté cent mille francs pour augmenter les traitements des préfets.

Les fonctionnaires républicains d'abord, c'est la devise; les pauvres militaires qui se sont fait mutiler pour la France, après s'être en resté! Et comme il n'en reste pas, selon l'aveu de M. Tirard, les serviteurs de la patrie attendront en vain sous l'orme de la République.

**VERNANTES.** — Mardi matin, vers huit heures, M. Lancelot, employé comme serre-frein sur la ligne du chemin de fer en construction de Saumur à Château-du-Loir, voulut accrocher deux wagons chargés;

mais tout à coup ceux-ci, poussés violemment par d'autres, se mirent en mouvement. Lancelot voulut les arrêter au moyen d'un madrier; les wagonnets franchirent l'obstacle et, le renversant par terre, lui broyèrent le bras.

Transporté à la cantine, le blessé reçut les premiers soins de M. le docteur Perrigault, de Vernantes, qui déclara que l'amputation serait probablement nécessaire.

#### NANTES.

Nous lisons dans l'Espérance du Peuple :

« Mardi matin, à 6 heures et demie, un frère des Ecoles chrétiennes traversait le cours Saint-Pierre. Un ouvrier tailleur de pierre qui attendait l'ouverture du chantier de la Cathédrale, où il est occupé, ayant aperçu le religieux, se mit à le suivre en proférant des injures et en lui montrant le poing d'une façon menaçante.

Le frère continua son chemin sans s'arrêter et sans répondre un seul mot.

Mais une femme, une ouvrière qui se rendait à la Manufacture des Tabacs pour gagner le pain de ses enfants, fut moins patiente. S'avançant vers le tailleur de pierre : « Misérable lâche, lui dit-elle, que vous a fait ce frère ? Pourquoi l'insultez-vous ? »

L'ouvrier voulut riposter, mais il dut battre en retraite devant les reproches justement mérités dont il fut accablé, trop heureux d'aller cacher sa honte dans le chantier dont la porte venait de s'ouvrir.

C'est probablement à ces frères qu'il insulte que ce malheureux doit le peu d'instruction qu'il possède. En tout cas, c'est le clergé, ce sont les cléricaux qui lui donnent les moyens d'élever sa famille. Quand la République et la Franc-Maçonnerie auront fermé les églises, à qui s'adressera-t-il pour avoir du travail ?

Une femme l'a rappelé au sentiment des convenances; elle a fait preuve d'un véritable courage; elle a montré que souvent, quand l'homme est lâche, la femme reste vaillante.

Nous adressons à cette humble cigarière nos plus sincères félicitations. »

#### Théâtre de Saumur.

Comme toujours, les Cloches de Corneville avaient attiré la foule, lundi 29 octobre. L'opérette de Robert Planquette n'a pas fait moins de plaisir qu'à l'époque de sa nouveauté.

Le rôle du marquis, tenu d'ordinaire par un baryton, était joué par M. G. Le Roy; l'excellent ténor s'en est tiré à son honneur, et le public lui a prodigué des applaudissements pouvant compter pour des ovations.

M. Lamy est un père Gaspard assez réussi, bien qu'il ne fasse pas oublier le créateur de ce rôle sur notre scène, M. Boulanger, qui devait être le type rêvé par les auteurs du libretto.

M. Constance a obtenu un très-grand succès dans le rôle de Grenicheux, qu'il joue et chante aussi plaisamment que possible, et M. Labranche est assez amusant dans

celui du bailli. M<sup>lle</sup> Dalbert est une séduisante Germaine, bien faite pour justifier l'amour du marquis Henri de Corneville.

Le rôle de Serpolette a eu pour interprète M<sup>lle</sup> Martrelli, en remplacement de M<sup>lle</sup> Lacourrière, indisposée, dit-on. En dépit de la résiliation de son engagement, M<sup>lle</sup> Martrelli a joué avec une verve, un entrain — beaucoup trop d'entrain même — et un diable au corps qui lui ont valu, malgré tout, les suffrages d'une grande partie du public.

Enfin, les chœurs ont chanté avec ensemble, éloge que nous n'avions pas à leur faire huit jours auparavant.

Lundi prochain, ainsi que nous l'avons annoncé hier, aura lieu la première représentation de *Mireille*, la ravissante partition de Ch. Gounod, l'illustre auteur de *Faust*, avec les principaux artistes de la troupe d'opéra.

Nous donnons ci-dessous, en feuilleton, une biographie des artistes parisiens qui joueront mercredi le *Bel Armand* sur notre scène.

#### MIREILLE.

En provençal *Mircio*, poème de Frédéric Mistral, dont Gounod s'est inspiré pour écrire une de ses plus belles partitions.

##### PREMIER ACTE

Mireille est une jolie et riche fermière de la vallée de la Crau, Vincent un pauvre vannier ambulancier raccommodant des paniers troués, mais beau gars, bien découplé, dont la jeune fille s'éprend un jour qu'il vient travailler chez son père. La cueillette des feuilles de mûriers les rapproche encore; c'est dans le poème un des tableaux des mœurs provençales les mieux réussis. Le premier acte finit sur cette scène d'une poésie toute idyllique.

##### DEUXIÈME ACTE

Le rideau se lève sur les arènes d'Arles. Tout est en fête, on danse la farandole joyeuse et folle. Mireille, dont le cœur est plein de Vincent, écoute la vieille Taven qui lui dit : Voici la saison, mignonne, où les galants font leur choix. Elle lui apprend aussi les noms des amoureux qui prétendent à sa main. Ce sont Alari, le berger, Vèran, le maquignon, et le sauvage Ourias, le toucheur de taureaux. Celui-ci, repoussé par Mireille, furieux, provoque Vincent dont le père, misérable et pauvre, vient demander au riche fermier, maître Ramon, la main de sa fille Mireille pour son malheureux enfant qui, dit-il, a perdu la tête et se meurt d'amour, ensorcelé par la jolie fille.

Ramon refuse brutalement, malgré les prières et les pleurs de Mireille, et le second acte finit sur un formidable ensemble, l'une des plus belles pages que notre grand maître Gounod ait jamais écrites.

##### TROISIÈME ACTE

Au début du troisième acte, nous sommes en pleine campagne. Andreoloun, le jeune berger, fait retentir l'air de ses chants. Mireille l'écoute, jalouse de son bonheur et de

sa pauvreté. Désespérée, elle épanche sa douleur dans le sein de Taven. Le farouche Ourias a surpris Vincent qui peut-être va mourir à la suite des coups qu'il a reçus. Un seul espoir lui reste : c'est le jour du grand pèlerinage à l'église des *Saintes*. Il s'agit d'arriver la première, afin d'être exaucée. La vie de Vincent, son bien-aimé, est en jeu; elle part, bravant les rayons d'un soleil de plomb.

Presque mourante de fatigue, elle arrive à la porte de l'église où Vincent lui-même se trouve. Hélas ! le soleil l'a frappée, c'est pour expirer dans les bras de celui qu'elle adore. Mais, ô prodige, au moment où, désolé, son père, au milieu de la foule des pèlerins consternés, s'apprête à recueillir le dernier soupir de son enfant, voici que le ciel s'entr'ouvre, et les *Saintes* apparaissent au milieu des nuages pour faire un miracle en faveur de celle qui venait les prier, non pour elle, mais pour Vincent.

Mireille est sauvée. Gloire aux *Saintes* !  
(Angers-Review.)

#### Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7<sup>e</sup> année).

LUNDI 5 novembre 1883,

POUR LA PREMIÈRE FOIS A SAUMUR

### MIREILLE

Opéra en 3 actes et 4 tableaux, tiré du poème provençal de Frédéric Mistral, par M. Michel Carré, musique de GOUNOD.

##### Distribution :

Vincent..... MM. Grandville.  
Ourias..... Solve.  
Maître Ramon..... Poitevin.  
Ambroise..... Lagarde.  
Mireille..... M<sup>lle</sup> Marie Garcin.  
Taven..... Berthe Dalbrot.  
Andreoloun-Clémence..... L. Lagarde.  
Paysans, paysannes, marias, coureurs, etc.

On commencera par :

### EN WAGON

Comédie en 1 acte, de M. Verconsin.

Distribution : Un voyageur, M. Linières. — Une voyageuse, M<sup>lle</sup> Berthe Dalbrot. — Un employé, M. Faucheux.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

#### LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES.

Voici venir l'hiver, et avec lui les longues soirées. Rien ne charmera mieux les soucis des veillées d'hiver que la lecture de la *Lanterne d'Arlequin*. C'est occuper son temps sans éprouver d'ennui que de se livrer à cette lecture instructive et amusante. Les sujets traités dans ce joli petit recueil hebdomadaire, illustré de nombreux dessins, sont toujours très-variés et ont trait à l'actualité la plus saisissante.

Sommaire du n<sup>o</sup> 136. Inauguration d'un Lycée de filles par Jules Ferry. Le Jeu du grand U. M. Lemaitre, homme double. Les virements. La franchise guele de Paul Bert. M. Poubelle. Nouvelle magistrature. Adieux aux électeurs (chanson). Le braccien spéculateur. Conseils maternels (poésie par Lancelotti).

fortune pour les organisateurs du *Bel Armand* de posséder ce comédien si fin et si aimé.

André Laroche aura pour interprète M. THÉRÈRE, un jeune premier au physique distingué, aux allures aristocratiques, qui a créé au Théâtre-Cluny les *Tragédies de Paris*, les *Six parties du Monde*, *Madeleine Bertin*, etc., et qui a suivi Sarah Bernhardt en Amérique où il a joué, à côté d'elle, les principaux rôles de son répertoire, entre autres l'abbé de Chazeuil dans *Adrienne Lecouvreur*. Depuis, il n'a cessé d'accompagner la grande tragédienne, jusqu'au jour de son entrée à l'Odéon.

C'est un tout jeune homme, le fils de GARRAUD, de la Comédie-Française, qui jouera le rôle de *Fabrice Evrard*. Ce n'est cependant pas un débutant et l'on va voir que, chez lui,

La valeur n'attend pas le nombre des années.

Engagé à l'Ambigu, au sortir de la classe de M. DELAUNAY, dont il fut un des meilleurs élèves, il y créa *Le Petit Jacques*, *La Marchande des quatre saisons*, *Les Mères ennemies*, *L'As de trèfle* et acquit, en peu de temps, la réputation de l'un des meilleurs amoureux de Paris.

Les rôles de femmes ne le céderont en rien à ceux des hommes.

Celui de M<sup>lle</sup> Evrard aura pour interprète M<sup>lle</sup> FASSY, qui a passé plus de dix années au théâtre de l'Odéon, où elle a joué, je crois, tous les rôles écrits pour son emploi par Molière, Regnard, Beau-

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la *Lanterne d'Arlequin* toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 8, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13, un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

#### GRAND SUCCÈS !!

#### L'Almanach d'Arlequin pour 1884

vient de paraître. 100 dessins d'actualité. Contient les portraits et la biographie des Princes de la Maison de France. 20 centimes et 25 centimes franco par la poste. Le cent, 15 francs; 500, 60 fr.; 1,000, 110 fr. (Expédition franco à partir de 500 exemplaires jusqu'à la gare la plus proche.)

Publication très-recommandée pour la vente et la propagande.

#### BOURSE DE PARIS

DU 2 NOVEMBRE 1883.

Rente 3 0/0	77 50
Rente 3 0/0 amortissable	79 50
Rente 4 1/2	106 50
Rente 4 1/2 (nouveau)	106 90
Obligations du Trésor (anciennes)	506 »

### HERNIES

COMPLÈTEMENT GUÉRIES PAR LA MÉTHODE

### B. GLASER

Nombreuses Récompenses, Médailles et Décorations diverses, etc.

Nos lecteurs atteints de cette triste infirmité seront heureux d'apprendre que M. B. GLASER, le célèbre curateur herniaire alsacien en France depuis l'annexion, voit chaque jour son heureuse découverte prendre une plus grande extension, l'ayant même obligé de s'agrandir à plusieurs reprises, et ne lui permettant plus de s'absenter. Néanmoins, sur de nombreuses demandes, M. B. GLASER s'est encore décidé une fois à venir parmi nous et sera visible à RENNES, hôtel de France, les 3, 4, 5 novembre inclus; à ANGERS, hôtel d'Anjou, les 6, 7, 8 novembre inclus; à NANTES, hôtel de Bretagne, les 9, 10, 11 et 12 novembre inclus; à LA ROCHE-SUR-YON, hôtel de l'Europe, les 13, 14, 15 novembre inclus.

Inutile d'insister sur l'efficacité de sa méthode; les nombreuses cures, faciles à vérifier, qu'il a opérées, sont là pour prouver ce que nous avançons.

Nous dirons simplement aux personnes atteintes de hernies de ne pas confondre un homme de science, qui a consacré sa vie entière à étudier cette spécialité, avec ces prétendus guérisseurs n'ayant jamais fait aucune étude.

L'importance et la multiplicité des demandes ne permettent plus à M. B. GLASER de voyager; il traitera par correspondance, en s'adressant à sa propriété, « Villa de la Providence », à Villemonais, Paris. — Envoi franco, contre 1 franc, de la brochure explicative.

NOTE. Traitement des Dames, par M<sup>lle</sup> MARIE GLASER, sage-femme de 1<sup>re</sup> classe, lauréat de la Maternité de Paris, qui se trouvera avec son père dans les principales villes. (687)

### Eaux-Bonnes

Eau minérale naturelle contre : Rhumes Catarrhes, Bronchites, etc. Asthme, Phthisie, rebelles à tout autre remède. Employée dans les Hôpitaux. — Dépôt : toutes Pharmacies.

Vente annuelle : Un million de bouteilles.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

#### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

### Représentation du BEL ARMAND A SAUMUR.

#### Biographie des Artistes.

Rarement troupe en tournée aura offert un ensemble aussi brillant d'artistes connus et de talent que celle qui, mercredi prochain 7 novembre, va venir représenter sur notre théâtre *Le Bel Armand*, comédie en 3 actes de M. VICTOR JANNET, le grand succès de l'Odéon. Qu'on en juge :

Le rôle d'Evrard sera joué par M. RÉGNIER, un des premiers comédiens de la capitale. Il a appartenu successivement à l'Ambigu, à la Porte-Saint-Martin; au Vaudeville et à l'Odéon. A l'Ambigu, où il est resté treize ans, M. RÉGNIER a créé *Marie de Mancini*, *Les Deux Dianas*, *L'Article 47*, *Le Mangeur de fer*, *L'Arracheur de dents*, *Jeanne la Rousse*, etc.; à la Porte-Saint-Martin, *Marie Tudor* et *Les Deux Orphelins*; au Vaudeville, *Rabagas*; à l'Odéon, *Les Danicheff*, *Mauprat*, *Le Secrétaire particulier*, *François le Champi* et *L'Hetman*. M. RÉGNIER était, l'an dernier, directeur du théâtre de Tours qui vient de brûler. C'est en attendant que l'on ait reconstruit son théâtre qu'il a accepté de

faire partie de la tournée du *Bel Armand*. Très-aimé du public parisien et des auteurs, M. RÉGNIER n'aurait eu que l'embarras du choix, s'il avait voulu s'engager, pour une plus longue période; dans un théâtre de Paris; mais il ne veut pas abandonner sa nouvelle carrière de directeur, si brillamment commencée à Tours. C'est à cette circonstance que les organisateurs de la tournée du *Bel Armand* doivent d'avoir pu se l'attacher.

Le rôle de Laroche aura pour interprète M. GARNIER, un comique de premier ordre, élève du grand Samson, qui a passé par le Vaudeville, les Bouffes, le théâtre des Arts et celui des Nations où il s'est fait applaudir férocement de tout Paris, dans les rôles principaux de *L'Orpheline de Sénillac* et de *Béranger*. M. GARNIER est très-connu en province où il a fait de nombreuses tournées, notamment celle de la *Fille de Madame Angot*. Il doit créer à Paris, à son retour de la tournée du *Bel Armand*, un rôle très-important, spécialement écrit pour lui par M. Ferdinand Dugé.

Le rôle de Verdonnaud est échu en partage à une de nos vieilles connaissances, l'amusant MONTBARS dont le nom figurait en tête des tournées du *Petit Ludovic* (dans le rôle créé par lui à Paris), du *Voyage de M. Perrichon*, de *Robert-Macaire* et du *115 de la Pigalle*. Le nombre de rôles joués à Paris par MONTBARS, tant à l'Ambigu qu'à l'Odéon et au théâtre des Arts, est incalculable. C'est une bonne

fortune pour les organisateurs du *Bel Armand* de posséder ce comédien si fin et si aimé.

André Laroche aura pour interprète M. THÉRÈRE, un jeune premier au physique distingué, aux allures aristocratiques, qui a créé au Théâtre-Cluny les *Tragédies de Paris*, les *Six parties du Monde*, *Madeleine Bertin*, etc., et qui a suivi Sarah Bernhardt en Amérique où il a joué, à côté d'elle, les principaux rôles de son répertoire, entre autres l'abbé de Chazeuil dans *Adrienne Lecouvreur*. Depuis, il n'a cessé d'accompagner la grande tragédienne, jusqu'au jour de son entrée à l'Odéon.

C'est un tout jeune homme, le fils de GARRAUD, de la Comédie-Française, qui jouera le rôle de *Fabrice Evrard*. Ce n'est cependant pas un débutant et l'on va voir que, chez lui,

La valeur n'attend pas le nombre des années.

Engagé à l'Ambigu, au sortir de la classe de M. DELAUNAY, dont il fut un des meilleurs élèves, il y créa *Le Petit Jacques*, *La Marchande des quatre saisons*, *Les Mères ennemies*, *L'As de trèfle* et acquit, en peu de temps, la réputation de l'un des meilleurs amoureux de Paris.

Les rôles de femmes ne le céderont en rien à ceux des hommes.

Celui de M<sup>lle</sup> Evrard aura pour interprète M<sup>lle</sup> FASSY, qui a passé plus de dix années au théâtre de l'Odéon, où elle a joué, je crois, tous les rôles écrits pour son emploi par Molière, Regnard, Beau-

marchais, etc. M<sup>lle</sup> FASSY est jeune et jolie. C'est par amour pour son art qu'elle a accepté de représenter un personnage plus âgé qu'elle. Son directeur, cependant, l'a priée de ne pas trop se vieillir estimant que le public préférerait toujours la vue d'un beau visage, fût-ce au prix de quelque invraisemblance.

Le rôle de Jeanne, enfin, sera joué par la gracieuse et charmante M<sup>lle</sup> DÉLIA. Talent simple, naturel, élégant, M<sup>lle</sup> DÉLIA a créé au Gymnase quelques-uns des plus jolis rôles d'ingénues du répertoire moderne : *Le Cousin Jacques*, *La Marquise*, *Paris chez lui*, *La Quête à domicile* et *Le Rival au berceau*, la première pièce de M. VICTOR JANNET, auteur du *Bel Armand*, à la demande duquel elle a bien voulu accepter de faire partie de la tournée actuelle.

Les journaux de Paris, en publiant cette magnifique distribution, ont ajouté :

« Chacun de ces artistes pourrait figurer comme ÉTOILE dans une tournée ordinaire. En les réunissant sur une même affiche, MM. ALBERT CARRÉ et H. DE LANGLAY ont fait un coup de maître et assuré au *Bel Armand* une interprétation hors ligne. »

Tout nous promet donc une soirée exceptionnelle pour mercredi prochain.

Ligne d'Orléans (Service d'Été)		Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 1 <sup>er</sup> octobre 1883)									
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY					MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR				
heures	minutes	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Direct. soir.
8	—	6 05	8 50	1 05	3 20	6 55	9 45	10 07	4 43	8 30	11 03
6	—	6 15	9 01	1 16	3 16	7 13	10 07	4 43	8 48	—	—
8	—	6 23	9 10	1 25	3 30	7 22	10 20	4 51	8 54	—	—
1	—	6 38	9 27	1 42	3 47	7 35	10 33	5 3	9 06	—	—
2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

  

SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS		THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR		MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.			POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.		
Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.
Saumur. . . . . (départ)	6 05 7 55	Thouars . . . . . (départ)	8 56 3 50	Montreuil . . . . . (départ)	7 2 1 53 8 35	Poitiers . . . . . (départ)	5 50 12 10 6 10	Neuville . . . . .	6 28 12 55 7 02
Montreuil-Bellay . . . . .	7 03 8 40	Brion-sur-Thouet . . . . .	9 09 4 02	Loudun . . . . .	7 58 3 40 9 33	Mirebeau . . . . .	6 55 1 28 7 50	Arçay . . . . .	8 01 2 27 9 10
Lernay . . . . .	7 14 8 51	Lernay . . . . .	9 18 4 16	Mirebeau . . . . .	8 27 3 14 9 59	Loudun . . . . .	8 38 3 13 10 14	Montreuil-Bellay (arrivée)	9 24 4 09 10 58
Brion-sur-Thouet . . . . .	7 27 9 04	Montreuil-Bellay . . . . .	9 45 4 27	Neuville . . . . .	9 55 4 25 11 17	—	—	—	—
Thouars . . . . . (arrivée)	7 46 9 16	Saumur . . . . . (arrivée)	10 33 5 03	Poitiers . . . . . (arrivée)	10 32 4 56 11 52	—	—	—	—

Étude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M<sup>e</sup> LAUMONIER.

**A AFFERMER**

Pour entrer en jouissance le 1<sup>er</sup> novembre 1884.  
**LA FERME DE LA CANCHERIE**  
Située commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent,  
Contenant 28 hectares environ.  
S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

Étude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE :  
1<sup>o</sup> Une Parcelle de Vigne, nommée Champfleury, à la Mimerolle, commune de Chenchutte-les-Tuffeaux, contenant 1 hectare 65 ares environ, avec grotte.  
Vue magnifique sur la Loire et la Vallée.  
2<sup>o</sup> Une Maison, située au Vigneau, avec 28 ares 60 centiares de terre, même commune.  
3<sup>o</sup> 48 ares de Terre, à côté de la maison.  
4<sup>o</sup> Et 34 ares 40 centiares de Terre en luzerne, au même lieu.  
S'adresser audit M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire, ou à M. TAVEAU, expert-géomètre au Pont-Fouchard. (689)

Étude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE :  
1<sup>o</sup> Le Moulin à eau de la Grande-Fontaine, situé commune de Brézé.  
2<sup>o</sup> Un Moulin à vent (nouveau système à tour), situé au lieu dit l'Aubue, même commune.  
3<sup>o</sup> Et divers Immeubles, situés même commune.  
Pour traiter, s'adresser audit M<sup>e</sup> MÉHOUS ou à M. PERCHER, géomètre-expert à Saumur. (620)

Étude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE :  
1<sup>o</sup> UN CLOS, situé canton de Grenelle, commune de Saumur, avec grotte, contenant 38 ares 27 centiares.  
2<sup>o</sup> 24 ares 75 centiares de TERRE, au même lieu.  
3<sup>o</sup> 9 ares 68 centiares de VIGNE, aux Marigrolles, même commune.  
Entrée en jouissance de suite.  
Pour tous renseignements, s'adresser audit M<sup>e</sup> MÉHOUS. (619)

**A VENDRE**

**JOLIE JUMENT**  
De pur sang,  
5 ans, très-sage et sautant bien.  
S'adresser au bureau du journal.

Étude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur, 27, place de la Bilange.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION,  
Le dimanche 4 novembre 1883, à 1 heure après midi,  
En l'étude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire,  
**UNE MAISON**  
Rue Beaurepaire et rue de la Marmaillette,  
Propriété des époux GUIOCHEAU, loueurs de voitures,  
Susceptible d'un revenu de 1,100 fr.  
Mise à prix : 10,500 fr.

Étude de M<sup>e</sup> GOUTARD, notaire à Neuillé.

**A VENDRE**

Pour entrer en jouissance le 24 juin 1885,  
**L'HOTEL DE LA RONDE**  
Situé commune de Vivy, à l'embranchement des routes de Saumur, Bourgueil, Vernantes et Baugé,  
Actuellement exploité par M. Renard et comprenant :  
Maison d'habitation et vastes servitudes, cour, jardin, pré et terre labourable, le tout d'un seul tenant, contenant environ 60 ares.  
Grandes facilités de paiement.  
Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser à M. JOUSSALIN, propriétaire et expert à Vivy, et à M<sup>e</sup> GOUTARD, notaire. (661)

Études de M<sup>e</sup> BLANCHET, notaire à Baugé, et de M<sup>e</sup> HATIN, notaire à Paris.

**A VENDRE**

**La Terre du Theil**  
SISE  
Communes d'Auverse, Guédeniau, Bocé et autres,  
Comprenant : Château, bois, futaies, sapinières, formant les réserves. 5 fermes, 6 closiers et landes affermées.  
Contenance totale : 481 hectares.  
Chasse magnifique. (631)

Étude de M<sup>e</sup> BARRION, notaire à Bressuire.

**A VENDRE**

**UNE FERME**  
De 50 hectares,  
Située dans le canton de Cerizay,  
D'un revenu net de 3,700 fr.  
S'adresser audit notaire. (642)

**UNE JEUNE DAME**

Demande un emploi de caissière et comptable dans une maison de commerce.  
S'adresser au bureau du journal.

M<sup>e</sup> GOUTARD, notaire à Neuillé, demande de suite un Clerc sachant faire les actes courants.

**AUX MAITRES BOULANGERS**

Messieurs,  
La Société des Compagnons et Aspirants Boulangers du Devoir de la ville de Saumur a l'honneur de vous prévenir que le siège de la Société est transféré chez M. Alexandre LEGRAND, ancienne maison Marliac, n<sup>o</sup> 63, quai de Limoges, et qu'elle y tiendra des ouvriers à votre disposition.  
Recevez, Messieurs les Patrons, nos salutations empressées.  
FEUILLET A. CHAUVET A.  
dit Berry dit Sablais  
le Triomphant le Fier-Décidé  
R. P. E. V.  
MITAU.  
dit Saumur la Liberté  
S. E. V.

**CONSERVES ALIMENTAIRES**

La Compagnie générale d'alimentation, place Verte, à Anvers, et rue des Sables, à Bruxelles.  
L'on peut s'adresser à la Compagnie générale d'alimentation, place Verte, à Anvers, et rue des Sables, à Bruxelles, pour toutes les fournitures importantes ou moyennes de conserves alimentaires, telles que : sardines, maquereaux, thons, etc.; jambons, viandes conservées et lard fumé, fruits, légumes en général, vins, eaux-de-vie, liqueurs, et pour tout ce qui concerne une bonne alimentation. Livraisons immédiates de tous produits.  
La Compagnie générale d'alimentation désire acquérir un certain nombre de très-bonnes conserves de différentes espèces.  
S'adresser place Verte, à Anvers, ou rue des Sables, à Bruxelles.

**A VENDRE**

Au Comptant  
Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :  
Vin rouge nouveau à 60 francs la barrique ;  
Vin rouge vieux à 100 francs ;  
Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs ;  
Vin blanc vieux à 100 francs.  
Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.  
Des échantillons sont envoyés sur demande. (403)

**AVIS**

Le sieur Benjamin Coutard, concierge à la banque Lambert, prévient le public qu'à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1883, il sera à la disposition de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance, soit pour service de table, cirage de parquets et mise de vin en bouteille.

**AVIS**

Nous recommandons aux amateurs de bon potage le Tapioca du J. CARRÈRE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justement méritée.  
Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le choix préféré.  
A SAUMUR, chez MM. Trouvé, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

**LOTÉRIE d'AMSTERDAM**

**TIRAGE** le 10 Novembre prochain

Billet 1 FRANC 3 MILLIONS de LOTS 7,966 Gagnants Billet 1 FRANC

EN VENTE PARTOUT  
VENTE en GROS. Adresser Espèces, à M. BASSET, 8, Rue Montesquieu, Paris  
Et au Trésorier, M. WIDEMANN, Palais de l'Industrie, AMSTERDAM.  
M. BASSET, 8, rue Montesquieu, Paris, demande des Correspondants dans toutes les Villes de Province.

LIBRAIRIE ABEL PILON

**A. LE VASSEUR, SEUR**

33 - Rue de Fleurus - 33

PARIS

Fr. par mois

par mois

Envoi franco des Catalogues

LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE

Thés **CHOCOLAT** Vanille

Qualité supérieure  
**GUÉRIN-BOUTRON**  
PARIS

Santé : 1 fr. 60 ; 1 fr. 80 ; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille : 2 fr. 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.  
THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50 ; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.  
A SAUMUR, chez MM. Trouvé, confiseur, ALLORY, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)

**SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS**  
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.  
**LA VELOUTINE**  
EST UNE  
Poudre de Rize spéciale préparée au Bismuth  
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU  
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.  
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.